

PAR COURRIEL

Montréal, le 25 septembre 2024

Madame Amélie Gaumond  
Présidente  
Comité consultatif pour les travailleuses et travailleurs âgés de 45 ans et plus  
CIBLE-EMPLOI  
100, boul. Ducharme, #320  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 4R6

Madame la Présidente,

L'Assemblée délibérante (AD) de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) a récemment eu l'occasion de se positionner au sujet de l'avis et recommandations sur la prolongation de la vie active.

Par la présentation de cet avis, le Comité consultatif pour les travailleuses et travailleurs âgés de 45 ans et plus (CC45+) a soutenu la CPMT dans son mandat en portant à son attention les besoins concernant la poursuite de la vie active des travailleuses et travailleurs de ce groupe tout en formulant des recommandations visant à mettre en place des mesures à ce sujet.

Je vous informe aujourd'hui des recommandations appuyées par l'AD de la CPMT lors de sa séance du 13 septembre 2024. Il a été **unanimentement résolu** de porter à l'attention de la ministre de l'Emploi les recommandations 1, 2, 4 et 6; au ministère de l'Éducation (MEQ) la recommandation 5; et au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) la recommandation 7, présentées dans l'avis du Comité consultatif CC45+ :

- Concernant la **recommandation 1**, il est proposé d'informer la ministre de l'Emploi de l'importance de poursuivre les efforts pour sensibiliser les individus sur les impacts d'un retour et d'un maintien au travail sur leur fiscalité et pour continuer de promulguer des initiatives qui soutiennent la diversification des trajectoires des travailleurs. Deux activités permettent de répondre par ailleurs à cette recommandation actuellement, soit les conférences tripartites (le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) offre des conférences conjointement avec Revenu Québec et Retraite Québec sur les services publics d'emploi disponibles pour les travailleurs expérimentés ainsi que sur le régime de rentes du Québec et la fiscalité) et la mise en ligne de la section Poursuivre sa carrière en tant que travailleur expérimenté disponible sur le site Quebec.ca.

En complément, le Secrétariat de la CPMT évaluera les modalités selon lesquelles la CPMT pourrait sensibiliser les autorités compétentes (ministère des Finances ou Revenu Québec) en ce qui concerne la bonification du crédit d'impôt pour la prolongation de la carrière en le rendant remboursable.

- Concernant la **recommandation 2**, il est proposé d'informer la ministre de l'Emploi de l'importance de poursuivre les campagnes pour informer les personnes, les employeurs ainsi que les organisations et la société civile des avantages, des conséquences et des différentes retombées sociales et financières du prolongement de la vie active versus la prise de la retraite. Le MESS compte déployer un plan de communication visant à promouvoir la participation des personnes de 60 ans et plus au marché du travail et des projets spécifiques dans plusieurs régions sont en cours de réalisation. Une mise en valeur de ces projets est suggérée.
- Concernant la **recommandation 4**, il est proposé d'informer la ministre de l'Emploi de l'importance de renforcer les capacités de gestion de la diversité au sein des organisations et notamment des PME qui peinent à trouver l'expertise et à développer des plans d'action dans le but d'attirer une main-d'œuvre plus diversifiée et d'offrir des pratiques plus équitables de gestion. Le MESS doit maintenir le soutien à ces activités à l'intérieur de la mesure Concertation pour l'emploi dans son volet « soutien en gestion des ressources humaines ».
- Concernant la **recommandation 5**, il est proposé que la CPMT informe et sensibilise le MEQ et les institutions d'enseignement de l'importance de développer, par l'intermédiaire des organismes et des institutions d'enseignement, des programmes courts et en continu, adaptés et inclusifs, destinés au recyclage des compétences pour mieux accompagner les transitions numériques et vertes et délivrer des accréditations visant la reconnaissance des compétences des personnes qui ont suivi ces formations.
- Concernant la **recommandation 6**, il est proposé que la CPMT informe la ministre de l'Emploi de l'importance de renforcer le réseau des organismes spécialisés en employabilité en élargissant leur champ d'action pour leur permettre de mieux répondre aux nouveaux besoins du marché du travail et de continuer à servir les travailleuses et travailleurs qui en auraient besoin. Le MESS, dans le cadre du plan d'action 2024-2029 « La fierté de vieillir » chapeauté par le ministère de la Santé et des Services sociaux, implantera un projet pilote visant le maintien en emploi et le prolongement de la vie professionnelle des personnes expérimentées.
- Concernant la **recommandation 7**, il est proposé que la CPMT recommande au MEIE d'évaluer les mécanismes susceptibles de répondre aux préoccupations du CC45+ soit de promouvoir l'entrepreneuriat ou le repreneuriat chez les personnes de 55 ans et plus dans le cadre des stratégies de développement de l'entrepreneuriat et de mettre en place des mesures inclusives qui visent à accompagner l'entrepreneuriat ou le repreneuriat chez les personnes de 55 ans et plus.

En complément, à plus long terme, il est proposé que la CPMT et le MESS réfléchissent aux mécanismes qui permettraient une communication plus fluide des programmes et mesures déployés par le MESS ou de préciser de quelle manière sont déterminées certaines politiques, pour permettre au CC45+ d'avoir toute l'information pertinente avant qu'il rédige ses avis. Cette recommandation s'applique aux autres comités consultatifs.

Mon équipe communiquera avec vous prochainement pour déterminer une date de rencontre lors de laquelle vous pourrez échanger au sujet du positionnement de la CPMT sur votre avis.

En vous remerciant de soutenir les travaux de la CPMT et de votre engagement infailible pour l'intégration et le maintien en emploi des travailleuses et travailleurs âgés de 45 ans et plus, je vous prie d'accepter, Madame la Présidente, mes plus sincères salutations.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Lortie', with a stylized flourish at the end.

Jean Lortie

p.j.

c. c M. Roger Tremblay, sous-ministre associé à l'Emploi et secrétaire général de  
la Commission des partenaires du marché du travail  
M<sup>me</sup> Julie Poirier, directrice du Secrétariat de la CPMT  
M<sup>me</sup> Lucile Bougon-Souffrin, coordonnatrice du CC45+